LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (suite)

	Numéro	Page
SCHAFER, M. E.G., PRÉSIDENT,	romero	rage
ASSOCIATION CANADIENNE DES		
COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE		
Exposé, Bill C-191		1-3,5,9,10-11
RES-SISUALS-SISUAL PA		assurance-viet
TUCK, M. J.A., DIRECTEUR,		
ASSOCIATION CANADIENNE DES		
COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE		apport du Comité.
Déduction 5% augmentation		
résèrves mathématiques	49	13,14
LOI NATIONALE DE 1954	SUR L'HAB	TTATION
44		akv-sonsriges.
BILL C-192 - "Loi modifiant la Loi	États-Uni	
nationale de 1954 su	r nos	
1'habitation		
ANDRAS, HON. R.K., MINISTRE SANS		
PORTEFEUILLE, CHARGÉ DE L'HABI-		
TATION (MTML 0-191)		ALV-COADIO
But Bill C-192		1-2
Rénovation urbaine		6,7
HABITATION, LOI MODIFIANT LA LOI		
NATIONALE DE 1954 SUR L'		
(BILL C-192)		
But	50	1,2
Comité fait rapport sans		EGOR, M. K.R., EX
amendement		(50-6),8
Remson, bon. E.J., Bill C-19E		DENT, MUTUAL LIFE
HIGNETT, M. H.W., PRÉSIDENT,		
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUE		
ET DE LOGEMENT		vie, Bill C-191
Programme prêts assurés	50	5
RÉNOVATION URBAINE		
Andras, hon. R.K., ministre		
sans portefeuille	50	6,7
Taft, M. H., directeur, South		
Central Toronto Businessmer		
Association	50	6,7